

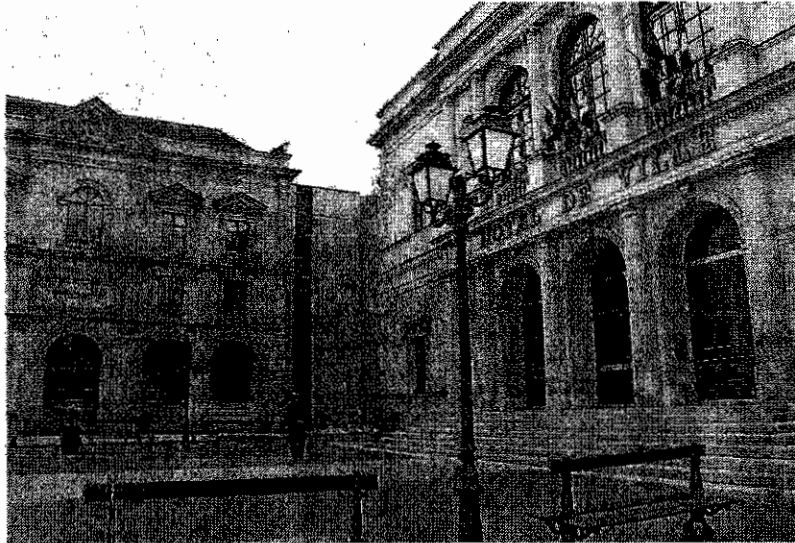
# Mouvements à la municipalité : la polémique enfle

Nouvel épisode dans le débat ouvert sur la réorganisation des services municipaux. Force ouvrière et l'opposition pointent une méthode qui trahirait « une grande précipitation ».

## La polémique

Nouvelle offensive portée par Force ouvrière (FO) contre la municipalité. Sur son blog internet *Le Vecteur libre et indépendant*, le syndicat revient sur la « **mutation d'office dans l'intérêt du service** », dont fait l'objet l'un de ses délégués. Elle concerne Philippe Serre, un directeur de service employé par la Ville depuis 1982 (*Ouest-France* du 11 juin). Il était notamment en charge du service élections. Et selon FO, il s'était opposé à la municipalité lors des élections cantonales. La Ville avait refusé la présidence d'un bureau de vote à Chantal Grandlère, une élue de l'opposition.

La nouvelle affectation de Philippe Serre s'inscrit dans le cadre de la réorganisation des services présentée en interne par le maire Jean-Christophe Boyer, le 31 mai. La nouveauté vient du côté de FO. Le syndicat rend public un courrier de la direction des ressources humaines invitant la commission administrative paritaire à statuer sur la nomination de deux directeurs généraux adjoints. L'un en charge du secrétariat général et des prestations administratives, l'autre en charge des ressources. Un troisième poste serait créé, celui de directeur général



La « mutation d'office dans l'intérêt du service » d'un directeur de service employé par la Ville depuis 1982 porte la polémique sur un terrain politique.

adjoint en charge de l'animation et de la démocratie locale.

### « Précipitation »

La méthode trahirait « **une grande précipitation, un manque de rigueur et de sérieux, une absence de tout scrupule et d'éthique** », s'offusque Force Ouvrière. Le syndicat s'étonne également que le troisième poste soit « **publié pas moins de 7 jours**

**francs avant la date limite des candidatures...** » De quoi, selon lui, ternir l'image d'un maire qui, par ailleurs, « **exerce les fonctions de conseiller spécial de Marylise Lebranchu, ministre de la Fonction publique.** »

### « Placard »

Alain Guinoiseau, conseiller général de Laval Est et président départemental de Debout la République, s'en mêle. « **À quelques mois des élections municipales, la municipalité sort les balais du placard pour y mettre des fonctionnaires dérangeants** », estime l'ancien adjoint de François d'Aubert. « **C'est une chasse aux sorcières et un véritable déni de démocratie.** »

Samia Soultani-Vigneron, porte-parole des élus de l'opposition, monte

une nouvelle fois au créneau. Dans un courrier adressé au maire, elle exige « **la présence d'un élu de l'opposition dans les instances en charge des recrutements** ». Et se justifie : « **La transparence et le respect des agents et de la réglementation** » dans la « **gestion des postes de directeurs généraux adjoints dont trois ont été actés avant même que les commissions et jurys de recrutement n'aient été amenés à se prononcer.** »

« **La réglementation, prévue par le statut de la fonction publique, est, à chacune de ses étapes, scrupuleusement respectée. La modification de l'organisation des services municipaux, souhaitée par le maire et son équipe, a été validée le 31 mai par les instances paritaires** », répond la Ville. « **Dans un souci de transparence, ces prises de fonction ont été communiquées à l'ensemble des agents municipaux, vendredi 14 juin, pour permettre à l'administration municipale d'être entièrement mobilisée au service des Lavallois.** »

Le maire se défend. « **Conformément à la législation, les nominations officielles interviendront, bien évidemment, à la fin du délai de candidature et après avis des commissions administratives paritaires. Composées de représentants des partenaires sociaux et d'élus municipaux, elles se prononceront sur les demandes de détachement des candidats sur ces emplois fonctionnels.** »

Alan LE BLOA.

« Seule l'action m'intéresse, je laisse la polémique à ceux qui préfèrent critiquer plutôt qu'avancer. »

Jean-Christophe Boyer, maire, en réponse aux réactions de FO et de l'opposition qui critiquent la réorganisation des services municipaux.